

mar 12/05/2020 - 11:51



Comme nous vous l'avions annoncé dans une [précédente édition](#) de la Quotidienne d'Union Presse, Presstalis a déposé le bilan fin avril. Une situation examinée ce mardi matin au Tribunal de commerce de Paris, qui rendra sa décision le 15 mai. A l'audience, un plan de continuation proposé par la coopérative des quotidiens a été présenté. Il concerne le siège parisien de Presstalis et ses activités de distribution et de groupage de Bobigny (Seine-Saint-Denis), mais pas les SAD, dont les structures seraient liquidées.

Ce sont ainsi 265 des 910 salariés que compte Presstalis qui seraient repris, soit 120 des 209 postes du siège, et 150 des 193 postes de la plate-forme de Bobigny, qui gère la distribution des quotidiens. L'annonce de ce plan a immédiatement entraîné des blocages et grèves menées par le syndicat du Livre CGT un peu partout en France. Ce matin, les journaux n'ont été distribués ni à Marseille, ni à Lyon, contrairement à Lille et Paris.

"*Pas de presse quotidienne nationale en dehors de la capitale*" non plus, selon un tweet du Syndicat général du Livre CGT. Parmi les imprimeries impactées et bloquées donc, celles de Gallargues (Gard), Vitrolles (Bouches-du-Rhône), Nancy (Meurthe-et-Moselle) et Saint-Vulbas (Ain), sans oublier le dépositaire Alliance de Valence (Drôme) qui, a précisé la CGT, aura été "envahi".

Alors que les discussions autour de l'avenir de Presstalis doivent se poursuivre pendant plusieurs jours, ces perturbations devraient malheureusement durer. "La lutte ne fait que commencer, on ne lâchera rien", a ainsi écrit la CGT sur Twitter.

Crédit photo : Unsplash